

Euro ou banques, il faudra choisir

Le débat sur la pérennité de l'euro se concentre sur la création d'un système fédéral pour la politique budgétaire, l'extension du rôle du Fonds européen de stabilisation financière ou l'émission d'euro-obligations. Mais le volet bancaire de la crise représente un défi tout aussi considérable.

Cela fait plus de quatre ans que l'Europe traverse une crise bancaire systémique, de plus en plus inséparable de la crise de confiance dans les finances publiques qui s'étend en tache d'huile à travers la zone euro. Il n'y a plus guère d'espoir que cette crise puisse être résolue avec un retour au statu quo d'avant-2007. La pérennité de l'euro impose désormais des partages de souveraineté financière d'une ampleur inédite, une redéfinition du pacte politique qui sous-tend l'intégration européenne, et des modifications importantes des traités.

Le débat actuel tend à se concentrer sur la création d'un système fédéral pour la politique budgétaire, passant par l'expansion du rôle du Fonds européen de stabilisation financière (FESF), l'émission d'euro-obligations, ou ce que Jean-Claude Trichet a appelé début juin un ministère des Finances pour l'Union. Mais le volet bancaire de la crise représente un défi tout aussi considérable.

Les liens intenses et multiples entre États membres et systèmes bancaires nationaux sont au cœur de la dynamique actuelle de contagion. L'Union économique et monétaire exige que ces liens soient rompus et remplacés par un « fédéralisme bancaire » qui assure une véritable intégration du marché européen.

Certains pays ont déjà évolué dans cette direction en s'ouvrant aux groupes bancaires étrangers, notamment en Europe centrale, en Belgique et en Finlande. Mais la plupart des grands États d'Europe occidentale, dont la France, restent dans une logique de protection de leurs champions bancaires nationaux, créant un couplage fatal entre risque souverain et risque bancaire systémique.

La détérioration rapide de la situation appelle une approche radicale, à la mesure de la vague de consolidation bancaire

Point de vue



Par **NICOLAS VÉRON**
Economiste chez Bruegel
(think-tank situé à Bruxelles),
chercheur invité
au Peterson Institute
for International Economics
(Washington DC)

qui s'annonce. Pour éviter que celle-ci se solde par une refragmentation du système financier, il faudra mettre en place au niveau européen les outils de surveillance qui n'existent actuellement que dans le cadre national. Plus précisément, il faudra conférer à l'Autorité bancaire européenne (ABE) récemment créée une mission directe de supervision des établissements de crédit et de résolution des banques en difficulté, quitte à déléguer une partie des tâches correspondantes aux autorités nationales existantes.

La gouvernance de l'ABE devra à terme être réformée. Le FESF devra garantir explicitement les systèmes nationaux de garantie des dépôts dans la zone euro,

La construction d'un fédéralisme bancaire européen ne sera pas suffisante pour résoudre la crise, mais elle est une condition nécessaire à la survie de l'euro.

afin de prévenir le risque de paniques bancaires catastrophiques dans les pays en difficulté comme la Grèce.

Les États devront renoncer aux mécanismes qui leur permettent de bloquer les fusions bancaires transfrontalières, et de forcer « leurs » banques à acheter leurs obligations avec les conséquences désastreuses en termes de stabilité financière qu'on constate aujourd'hui en Grèce ou en Italie.

En parallèle ou en anticipation de ces changements structurels, les pays de la zone euro devront mener en commun la tâche ingrate mais indispensable de restructuration du secteur bancaire.

Une société fiduciaire européenne pourrait être créée pour une durée temporaire et chargée, en liaison étroite avec l'ABE, de prendre le contrôle des banques qui n'arriveraient pas à satisfaire leurs besoins en capital auprès d'investisseurs privés, de réorganiser leurs opérations, et de les revendre dès que les conditions de marché le permettraient.

Cela implique, entre autres, de gérer la tension grandissante entre le périmètre de la zone euro et celui de l'Union européenne, en d'autres termes la position du Royaume-Uni dans cette transformation du monde bancaire européen. Plus généralement, les défis à relever sont colossaux, particulièrement au plan politique. Certains appels récents à la recapitalisation des banques ont tendance à sous-estimer à la fois l'importance et la difficulté d'une reprise en sous-œuvre de tout l'édifice institutionnel de la politique bancaire en Europe.

La construction d'un fédéralisme bancaire européen ne sera pas suffisante pour résoudre la crise, mais elle est une condition nécessaire à la survie de l'euro.

Il est grand temps de prendre pleinement la mesure de ses enjeux.

Édito



Par **ERIC WALTHER**

La peur bleue de la voiture verte

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. » Jamais avare d'un bon mot, toujours frappé au coin de son bon sens un peu brutal, Charles Pasqua aurait pu appliquer cette triste vérité politique aux prévisions économiques. Le prestigieux BCG a donc tout loisir d'annoncer sans trop s'exposer que la part de marché de la voiture électrique sera de 4,5 ou 6 %, peut-être même 10 % dans certains pays d'ici à 2020 (voir page 2). D'autant que de telles hypothèses peuvent paraître anecdotiques ou à tout le moins décevantes. C'est pourtant énorme. Même si ces chiffres ne sont pas atteints. Eh oui. En politique comme en économie, nous avons la mémoire courte. Qui aurait misé un euro sur un tel scénario il n'y a ne serait-ce que dix ans de cela ? Quand chez les constructeurs, la simple évocation de ces voitures sans essence provoquait des sourires entendus, pour ne pas dire du mépris : jamais

Qui aurait misé 1 euro sur la voiture électrique il ya 10 ans.

les conducteurs ne l'accepteront, les obstacles technologiques sont insurmontables... Et puis... et puis la voiture propre a fini par tracer sa route, la Prius, l'hybride de Toyota, prouvant par son succès commercial que le paradigme automobile n'était pas figé pour l'éternité. Car c'est bien de cela dont il s'agit : un changement de modèle complet pour une industrie d'une extrême complexité en ce qu'elle convoque des technologies en perpétuelle mutation mais participe aussi de l'évolution de modes de consommation, voire de choix de société. On ne connaît pas encore le rythme de cette mutation, mais elle est acquise. Comme dans le secteur de l'énergie qui connaît un choc analogue (vous n'auriez pas misé non plus un euro sur la plantation d'éoliennes offshore dans la Manche), les entreprises françaises ont tout intérêt à se défaire de leurs vieilles certitudes. Faute de quoi, elles se feront maltraiter par leurs homologues occidentales qui acceptent le défi – Siemens en est un bon exemple – ou par les nouveaux venus des pays émergents qui, eux, ne portent aucun héritage.

L'image du jour



La Fashion Week parisienne bat son plein. Alors que Rochas propose un revival « fan des sixties » version Jackie Kennedy et que Balmain joue une partition très country-rock, l'enfant terrible de la mode, Gareth Pugh, n'a pas fait mentir sa réputation. Inspirées des univers punks et gothiques, ou ceux des jeux vidéos ou du cinéma, les créations du jeune londonien tranchent. À Londres, il défraie la chronique à chaque défilé. Les stars telles Kylie Minogue, Beyoncé et Lady Gaga succombent à son style futuriste pour soigner au quotidien leur look « remarquable »...

QUOTIDIEN LA TRIBUNE

édité par : La Tribune SAS
26 rue d'Oradour-sur-Glane CS 91522
75 525 Paris Cedex 15
Standard : 01 44 82 16 16

Présidente, directrice de la publication : Valérie Decamp.

Directeur des rédactions : Jacques Rozellen.
Conseiller éditorial : François Roche.

Directeurs adjoints de la rédaction : Philippe Mabilhe,
Eric Walther

Rédaction en chef : Michel Cabrol (industrie et services),
Jean-Louis Alcaide (PME), Pascale Besses-Bournaud (marchés et
finance), Alexandre Phalippou (web), Christophe Bazire (édition).

Directeur artistique : Philippe Viagnaux.

Publicité : La Tribune Régie.

Directrice Marque et Diversification : Sandrine Matchard
Directeur commercial : Philippe Végreul, Amaud Jaouen
Directeur publicité Pôle finance : Fabrice Bruot

Impression : Paris Offset Print - 30, rue Raspail - 95230 La Courneuve;
Méditerranée Offset Presse - 62, Boulevard de l'Europe - 13127 Vitrolles.

Service Abonnement :
Numéro vert : 0800 15 23 33 (appel gratuit).
Fax : abonnements : 01 44 82 17 92.
Offres également disponibles sur La Tribune.fr.

USA: USPS # 017531
Periodical paid at Champlain N.Y. and additional mailing offices. For details call (866) 428-3005.
Distribué par le NMPD
Commission paritaire: 0914/C35607
ISSN 0989-1922 - Pour contacter le service diffusion: 01 44 82 17 80.

IMPRIMÉ EN FRANCE - PRINTED IN FRANCE
Reproduction intégrale ou partielle interdite sans l'accord de l'éditeur. Art. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle.

La Tribune est une publication La Tribune Holding, Présidente,
directrice de la publication: Valérie Decamp.
Secrétaire Général: Gaëtan Normand.

